Catalogue des actions

SDDLP 50

Tome 2

2021 - 2025

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche de la Manche

2021 -2025

Tome 2 : Catalogue des actions

Rédacteur :

Xavier FREY, *Chargé d'études FDAAPPMA 50*

Relecture :

Fabien GOULMY– Catherine LESAGE- Grégory BRUNEAU

Avec le concours financier de :

Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF)

Crédits photographiques :

FDAAPPMA 50 – 14 – 61

Programme d'actions du SDDLP de la Manche

Rappels des objectifs

Le SDDLP, un outil politique et opérationnel présentant pour objectifs ambitieux de :

- **satisfaire les attentes des pêcheurs,**
- **redynamiser la pêche associative,**
- **développer un tourisme pêche durable.**

Composition des fiches actions

Le catalogue ci-présent décline la stratégie départementale de développement du loisir pêche sur 5 années en 5 thématiques. Les fiches actions ont été conçues par blocs afin de favoriser une lecture rapide des contenus en fonction des éléments recherchés.

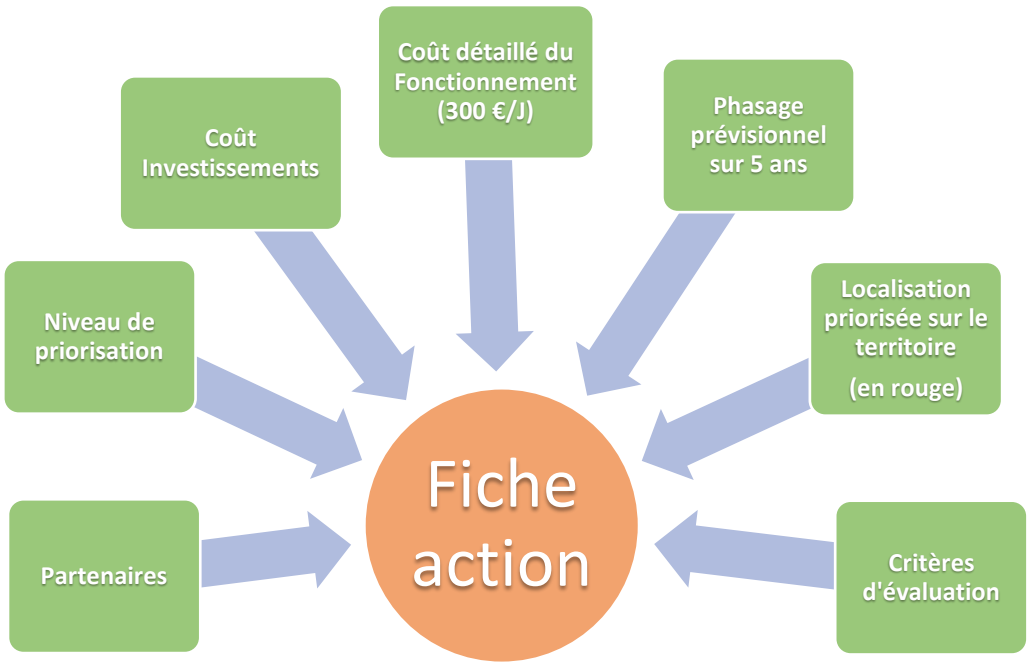

Axe Parcours et aménagements

1 - Promouvoir l'entretien raisonné des parcours par des programmes

2 - Étendre et formaliser les droits de pêche

3 - Développer et pérenniser les réciprocités départementale et interdépartementale

4 - Développer les parcours spécifiques

5 - Développer les parcours labélisés Passion

6 - Développer les parcours labélisés Famille

7 - Développer les parcours labélisés Découverte

8 - Encourager le développement des parcours No-kill/Graciation

9 - Matérialiser les lots de pêche

Axe Promotion – Communication

10 - Créer des panneaux d'information sur les sites phares de pêche (parcours rivières et étangs)

11 - Développer et promouvoir la gestion patrimoniale des cours d'eau

12 - Cartographier des parcours accessibles

13 - Développer et promouvoir le réseau des dépositaires

14 - Remodeler le Guide pêche 50

15 - Promouvoir une image de la Pêche Dynamique, Moderne et Respectueuse

16 - Promouvoir la Dualité Terre-Mer

Axe Tourisme Pêche

17 - Développer le Partenariat Station verte – Station Pêche

18 - Promouvoir l'éco-tourisme

19 - Créer un document touristique de la pêche dans la Manche

20 - Former et se faire connaitre des réseaux des professionnels du Tourisme

21 - Développer les partenariats avec les Offices de Tourisme (OTSI)

Axe Animation - Manifestation

22 - Animations du P.D.I.P.N. -Poursuivre leur développement

23 - Animer la Maison départementale de la Pêche et de la Nature

24 - Développer les animations auprès des scolaires et centres de loisirs

25 - Intéresser les jeunes à la pêche : manifestations et concours

26 - Événementiels autour des milieux aquatiques

27 - Renforcer le réseau des Ateliers Pêche Nature

28 - Former et maintenir les bénévoles des APN

29 - Former les bénévoles des AAPPMA

Axe Surveillance – Réglementation

30 - Poursuivre la garderie de la FDAAPPMA 50

31 - Dynamiser le réseau des gardes pêche particuliers

32 - Développer le partenariat avec les services de l'Etat (Surveillance)

33 - Accès facile à la réglementation – Création d'un feuillet de synthèse

Volet annexe

A – Recréer la pêche de loisir dans la Vallée de la Sélune après les barrages

ACTION

N° 1

Thème PARCOURS

Promouvoir l'entretien
raisonné des parcours par des programmes

Fiche SDDLP 50

Contexte

L'entretien inadapté des cours d'eau entraine une perte de la productivité aquatique et/ou de sa qualité.

Un défaut d'entretien des berges entraine une perte d'accessibilité pour la pratique de la pêche.

Localisation

Buts

- **Faciliter la pratique sur les parcours**
- **Établir une relation entre les AAPPMA et les cellules GEMAPI de leur secteur**
- **Sensibiliser aux pratiques d'entretien raisonné**

Objectifs

1. **Identification des besoins par bassin**
2. **Organisation de réunions AAPPMA - techniciens de rivières (5 réunions minimum)**
3. **Accompagnement technique par la FDAAPPMA 50**

Priorisation

★★★★

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnement	Investissement
Identification des besoins par bassin	3	900 €	
Organisation de réunion d'échanges	12	3 600 €	
Accompagnement pluriannuel FDAAPPMA 50	25	7 500 €	
		12 000 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

AAPPMA
Collectivités

Temps animation FD

40 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
Mission FDAAPPMA 50 représentant 12 000 €

Phasage prévisionnel de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun investissement nécessaire				
Fonct^{t}.	22,5 %	22,5 %	22,5 %	20 %	12,5 %

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
AESN
Collectivités
FNPF
FDAAPPMA 50

Critères d'évaluation

Linéaire de berges entretenues par bassin et par AAPPMA

ACTION

N° 2

Thème PARCOURS

Étendre et formaliser

les droits de pêche

Fiche SDDLP 50

Contexte

Les AAPPMA doivent acquérir des accords auprès de propriétaires pour la mise à disposition de linéaires de berges pour la pêche. Le morcellement des secteurs ouverts, parfois très important, est observable sur les cours d'eau du territoire, complexifiant et limitant la pratique de la pêche de loisir.

Dans un souci de pérenniser l'accès au loisir pour tous, une stratégie locale de sensibilisation et de démarchage auprès des propriétaires doit être développée.

Localisation

Buts

- Maintenir la consistance des AAPPMA
- Améliorer les conditions de pratique
- Dynamiser le lien entre les AAPPMA et les propriétaires locaux
- Favoriser l'élaboration de conventions de partage du droit de pêche
- Permettre le contrôle

Objectifs

1. Organisation de réunions AAPPMA – FDAAPPMA 50
2. Élaboration d'un argumentaire pour convaincre les propriétaires
3. Diffusion de conventions type aux AAPPMA

Priorisation

★★★☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnement	Investissement
Organisation de réunion d'échanges	6	1 800 €	
Élaboration d'un argumentaire	3	900 €	
Diffusion de conventions type aux AAPPMA	3	900 €	
		3 600 €	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

12 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 3 600 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun				
Fonct^{t}.	50 %	50%	0 %	0 %	0 %

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF

Critères d'évaluation

Linéaire supplémentaire contractualisé chaque année par AAPPMA

Linéaire net contractualisé

ACTION

N° 3

Thème PARCOURS

Développer et pérenniser

les réciprocités départementale et interdépartementale

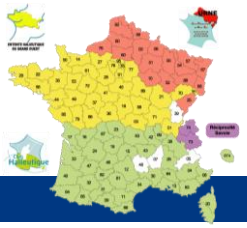

Fiche SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★ ☆ ☆ ☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

12,5 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 3 750 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF
EHGO

Contexte

La réciprocité permet au pêcheur une grande mobilité et moins de contraintes dans son loisir. Les accords de réciprocité à différentes échelles se sont développés pour y répondre.

Constat : Dans le département de la Manche, toutes les AAPPMA adhèrent à la réciprocité, sauf une de taille modeste, Gouville s/ Mer.

Buts

- Maintenir a minima le niveau de réciprocité départementale
- Atteindre une réciprocité interdépartementale pour tout le département

Objectifs

1. Sensibiliser les AAPPMA aux bénéfices de la réciprocité,
2. Faire la promotion des possibilités de pêche à l'échelle départementale et à l'échelle nationale au moyen de nos réseaux de diffusion,

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnement	Investissement
Sensibilisation des AAPPMA en AG	2,5	750 €	
Conception document de promotion de la réciprocité	4	1 200 €	
Communication sur les réseaux	6	1 800 €	
		3 750 €	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun				
Fonct^{t}.	36 %	16 %	16 %	16 %	16 %

Critères d'évaluation

Taux d'AAPPMA en réciprocité départementale

Taux d'AAPPMA en réciprocité interdépartementale

ACTION

N° 4

Thème PARCOURS

Développer
les parcours spécifiques

Fiche SDDLP 50

Localisation

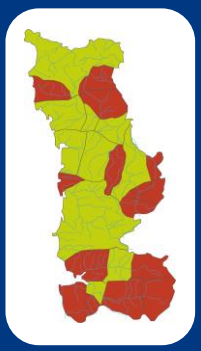

Priorisation

★★☆☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

28 jours

Budget

1 800 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 8 400 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. LPA0202

Contexte

Constats

- Les vastes linéaires manchois ouverts à la pêche sont très peu valorisés et très peu organisés;
- L'analyse de l'enquête auprès des pêcheurs l'a fait ressortir.

La création de parcours spécifiques est nécessaire afin d'orienter les pêcheurs vers différents parcours en fonction de leur technique de pêche favorite du moment.

Buts

- Créer et Matérialiser des parcours adéquats par technique.
- Informer les pêcheurs des parcours en gestion.

Objectifs

1. Identifier et valider les parcours potentiels (2 parcours par AAPPMA en moyenne)
2. Consulter les services de l'Etat pour intégration à la réglementation (DDTM, OFB),
3. Conception des maquettes de panneaux de délimitation.
4. Conception et installation des panneaux par le détenteur du droit de pêche (AAPPMA, FDAAPPMA 50), selon le cahier des charges de pose.
5. Communication.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification de sites propices	8	2 400 €	
Proposition AG et consultation services de l'Etat	4	1 200 €	
Maquette et devis prestataires	8	2 400 €	
Conception prestataire (150 panneaux)	Prestation		Estimé 1 800 €
Distribution et pose	6	1 800 €	
Communication	2	600 €	
		8 400 €*	1 800 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		50 %		50 %	
Fonct^{t}.		36 %	14 %	36 %	14 %

Critères d'évaluation

Nombre de parcours spécifiques par grands secteurs.

ACTION

N° 5

Thème PARCOURS

1/3 - Développer
les parcours labélisés Passion

Fiche SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

51 jours

Budget

60 000 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 15 300 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
Collectivités
FNPF subv. LPA0205
EHGO
Association Régionale

Contexte

La FNPF a établi des cahiers des charges de parcours identifiables nationalement afin d'aider le pêcheur à trouver satisfaction rapidement : type de pêche et d'aménagements sont alors clairement définis.

Le parcours Passion permet à nos adhérents de s'orienter directement vers des sites qui ciblent une ou des types d'espèces particulières ou leur technique de pêche favorite.

Buts

- Faciliter l'accès aux adhérents
- Valoriser notre patrimoine halieutique
- Informer les pêcheurs des parcours en gestion
- Matérialiser des parcours phares affiliés à une ou plusieurs techniques

Objectifs

1. Processus d'identification et de validation de 6 parcours (CA FDAAPPMA 50),
2. Création maquette(s) de panneaux et consultation des partenaires, consultation des prestataires.
3. Fabrication, aménagements et pose par les prestataires choisis selon le cahier des charges,
4. Communication.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification de sites propices	9	2 700 €	
Proposition CA FDAAPMA 50	6	1 800 €	
Maquette et devis prestataires (panneaux et aménagements)	21	6 300 €	
Aménagements et conceptions prestataires	Prestations		Estimé 60 000
Distribution et pose	9	2 700 €	
Communication	6	1 800 €	
		15 300 €*	60 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		33 %	33 %	33 %	
Fonct^{t}.	23,5 %	33,4 %	33,4 %	9,7 %	

Critères d'évaluation

Nombre de parcours Passion par grands secteurs.

ACTION

N° 6

Thème PARCOURS

2/3 - Développer les parcours labélisés Famille

Fiche SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★★☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

24 jours

Budget

64 000 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 7 200 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
Collectivités
FNPF subv. LPA0205
EHGO

Contexte

La FNPF a établi des cahiers des charges de parcours identifiables nationalement afin d'aider le pêcheur à trouver satisfaction rapidement : type de pêche et d'aménagements sont alors clairement définis.

Le parcours Famille permet à nos adhérents de s'orienter directement vers des sites aménagés, munis de toutes les commodités pour l'accueil de familles, pour une sortie détente autour de la thématique pêche.

Buts

- Matérialiser des parcours adaptés à l'accueil de publics familiaux autour de la thématique pêche

Objectifs

1. Processus d'identification et de validation des sites (2 parcours),
2. Création maquette(s) de panneaux et consultation des partenaires, consultation des prestataires.
3. Fabrication, aménagements et pose par les prestataires choisis selon le cahier des charges,
4. Communication.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification et validation	6	1 800 €	
Maquette et devis prestataires (panneaux et aménagements)	12	3 600 €	
Aménagements et conceptions prestataires (2 parcours)	Prestations		Estimé 64 000 €
Distribution et pose	4	1 200 €	
Communication	2	600 €	
		7 200 €*	64 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		50 %	50 %		
Fonct^{t}.		37,5 %	50 %	12,5 %	

Critères d'évaluation

Nombre de parcours Famille dans le département.

ACTION

N° 7

Thème PARCOURS

3/3 - Développer
les parcours labélisés Découverte

Fiche SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★★☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

24 jours

Budget

64 000 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 7 200 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
Collectivités
FNPF subv. LPA0205
EHGO

Contexte

La découverte de ce vaste réseau pour des pêcheurs débutants et de tout âge est difficile.

La FNPF a établi des cahiers des charges de parcours identifiables nationalement afin d'aider le pêcheur à trouver satisfaction rapidement : type de pêche et d'aménagements sont alors clairement définis.

Le parcours Découverte permet aux nouveaux adhérents de cibler certains sites pour l'apprentissage d'une ou plusieurs techniques et la capture des premiers poissons.

Buts

- Matérialiser des parcours facilitant la découverte de la pêche par tous

Objectifs

1. Processus d'identification et de validation des sites (2 parcours),
2. Création maquette(s) de panneaux et consultation des partenaires, consultation prestataires
3. Aménagements, Fabrication et Pose par les prestataires choisi,
4. Communication.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem[t]	Investissement
Identification et validation	6	1 800 €	
Maquette et devis prestataires (panneaux et aménagements)	12	3 600 €	
Aménagements et conceptions prestataires (2 parcours)	Prestations		Estimé 64 000 €
Distribution et pose	4	1 200 €	
Communication	2	600 €	
		7 200 €*	64 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		50 %	50 %		
Fonct[t].		37,5 %	50 %	12,5 %	

Critères d'évaluation

Nombre de parcours Passion par grands secteurs.

ACTION

N° 8

Thème PARCOURS

Fiche SDDLP 50

No-kill

Développer des parcours

REMISE À L'EAU DES POISSONS OBLIGATOIRE

Contexte

Constat : L'enquête auprès des pêcheurs a révélé qu'une partie de nos adhérents demandent des parcours où la remise à l'eau du poisson est obligatoire dans un souci de maintien des populations piscicoles

La création de ce type de parcours, qui peut se superposer aux autres, permettra de satisfaire ces adhérents.

Localisation

Priorisation

★★☆☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

19 jours

Budget

600 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 5 700 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. LPA0202

Buts

- Développer des parcours de pêche où la remise à l'eau est obligatoire
- Permettre le développement des populations piscicoles sur certains secteurs

Objectifs

1. Processus d'identification et de validation (1 parcours par AAPPMA en moyenne),
2. Consultation des services de l'Etat pour intégration à la réglementation (DDTM, OFB),
3. Création maquette(s) de panneaux de délimitation et consultation des prestataires,
4. Conception par le(s) prestataire(s),
5. Pose des panneaux par le détenteur du droit de pêche (AAPPMA, FDAAPPMA 50), selon le cahier des charges de pose.
6. Communication.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification et validation	9	2 700 €	
Consultation – Intégration réglementation	2	600 €	
Maquette et devis prestataires (panneaux et aménagements)	3	900 €	
Conception prestataires (50 panneaux)	Prestation		Estimé 600 €
Distribution et pose	3	900 €	
Communication	2	600 €	
		5 700 €*	600 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		100 %			
Fonct^{t}.		73,7 %	26,3 %		

Critères d'évaluation

Nombre de parcours avec remise à l'eau obligatoire dans le département.

ACTION

N° 9

Thème PARCOURS

Matérialiser
les lots de pêche

Fiche SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'œuvre

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

14 jours

Budget

6 800 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 4 200 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF

Contexte

Constat :

- **Le linéaire ouvert à la pêche est morcelée (Cf. fiche n°2).**
- **Dans l'enquête auprès des pêcheurs, il ressort que sur le terrain, la lisibilité des parcours en gestion est difficile .**

La création de panneaux délimitant les parcours des AAPPMA est proposée.

Buts

- **Repérer le début et la fin de chaque parcours pour informer les pêcheurs des parcours en gestion.**

Objectifs

1. **Identification et quantification des besoins auprès des AAPPMA,**
2. **Création maquette et consultations des prestataires,**
3. **Fabrication par le prestataire choisi,**
4. **Distribution auprès des AAPPMA et pose selon le cahier des charges de pose.**

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Identification des besoins	7	2 100 €	
Maquette et devis prestataires	5	1 500 €	
Conception prestataire	Prestation		Estimé pour 2500 unités 6 800 €
Distribution aux AAPPMA	2	600 €	
		4 200 €*	6 800 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	100 %				
Fonct.	86 %	14 %			

Critères d'évaluation

Panneaux produits par AAPPMA par rapport à leur linéaire en gestion.

ACTION

N° 10

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Expliquer et valoriser
les sites phares de la pêche du département

Fiche
SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★☆☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

57 jours

Budget

10 000 €
&
*Mission FDAAPPMA 50
représentant 17 100 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. LPA0202
Collectivités

Contexte

Constats :

- Le territoire de la Manche présente une grande variété de sites de pêche.
- L'enquête auprès des pêcheurs apprend que la visibilité des parcours en gestion n'est pas aisée.

La création de panneaux d'informations relatives aux caractéristiques du parcours et à la réglementation est nécessaire.

Buts

- Informer les pêcheurs des spécificités du parcours
- Valoriser les sites de pêche

Objectifs

1. Identification et quantification des besoins auprès des AAPPMA,
2. Création maquette et consultations des prestataires,
3. Fabrication par le(s) prestataire(s) choisi(s),
4. Installation.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification des besoins	7	2 100 €	
Maquette et devis prestataires	40	12 000 €	
Conception prestataire	Prestation		Estimé pour 16 panneaux 10 000 €
Installation	10	3 000 €	
		17 100 €*	10 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		25 %	37,5 %	25 %	12,5 %
Fonct^{t}.		24,5 %	37 %	24,5 %	14 %

Critères d'évaluation

Panneaux produits par AAPPMA par rapport à leur linéaire en gestion.

ACTION

N° 11

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Fiche
SDDLP 50

Rendre patrimoniale

la gestion halieutique des cours d'eau

Contexte

La gestion patrimoniale, c'est le repeuplement permanent des rivières par la reproduction naturelle et spontanée du poisson, sans soutiens d'effectifs. Elle est la seule à long terme capable de garantir le maintien des populations et l'intégrité des milieux, mais n'est possible que dans les milieux fonctionnels : qu'ils soient préservés ou restaurés.

L'enjeu est renforcé dans la Manche par la présence d'une diversité d'espèces piscicoles parmi les plus importantes de France avec notamment la présence de l'ensemble des migrateurs amphihalins.

Localisation

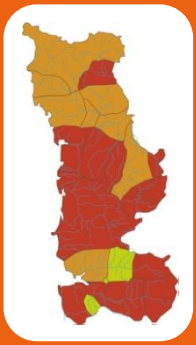

Buts

- Sensibiliser les AAPPMA à une gestion patrimoniale là où c'est possible
- Valoriser des peuplements piscicoles naturels

Objectifs

1. Organisation de réunions d'information et de sensibilisation,
2. Création d'un document synthétique de sensibilisation,
3. Diffusion et communication,
4. Assistance technique à la mise en place d'une gestion patrimoniale.

Priorisation

★★☆☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Organisation de réunions de sensibilisation	8	2 400 €	
Plaquette de sensibilisation	7	2 100 €	
Diffusion et communication	2	600 €	Aucun
Assistance technique	15	4 500 €	
		9 600 €*	

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

32 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 9 600 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun				
Fonct^{t}.		53,2 %	15,6 %	15,6 %	15,6 %

Partenaires financiers potentiels

AESN
FNPF subv. LPA0501

Critères d'évaluation

Nombre de bassins versants ou sous-bassins en gestion patrimoniale.

ACTION

N° 12

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Fiche
SDDLP 50

Cartographier
les parcours accessibles

Contexte

Les sites de pêche sont difficiles d'appréhension pour les pêcheurs débutants, non-locaux ou voulant sortir de leurs secteurs connus.

Comme relevé dans l'enquête auprès des pêcheurs, nos adhérents ont besoin d'une cartographie à disposition permettant de connaître les portions autorisées à la pêche et celles interdites.

Localisation

Buts

- **Informer les pêcheurs en élaborant une cartographie évolutive et accessible des parcours.**

Objectifs

1. **Organisation de réunions auprès de chaque AAPPMA,**
2. **Recensement des conventions, réserves et zones d'interdiction,**
3. **Référencement cartographique en ligne (Google Maps®)**
4. **Communication et diffusion,**
5. **Actualisation annuelle.**

Priorisation

★★★☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Organisation de réunions	25	7 500 €	
Recensement parcours et réserves	10	3 000 €	
Référencement cartographique	20	6 000 €	
Diffusion et communication	2	600 €	
Actualisation annuelle	21	6 300 €	
		23 400 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

78 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 23 400 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun				
Fonct^{t}.	45 %	28 %	9 %	9 %	9 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF

Critères d'évaluation

Pourcentage du linéaire associatif cartographié

Nb de visites de la page carte interactive

ACTION

N° 13

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Fiche
SDDLP 50

Développer et maintenir
le réseau de dépositaires

Contexte

Constat :

- **La distribution des cartes de pêche et des options s'effectuent uniquement en ligne (site : cartedepeche.fr) depuis 2019.**
- **Un réseau de dépositaires équipés a été développé sur le territoire.**

Afin de limiter la fracture numérique, il convient de conserver ces points de distribution locaux. Du café du village au détaillant d'articles de pêche, les pêcheurs peuvent acquérir leur carte de pêche auprès d'un professionnel à l'écoute s'ils n'ont pas la possibilité de l'obtenir depuis chez eux sur internet.

Localisation

Buts

- **Développer une couverture optimale du territoire par les dépositaires**
- **Valoriser nos dépositaires en tant que maillon de notre système associatif**
- **Informer les pêcheurs de l'ensemble des dépositaires**

Objectifs

1. **Prospections des secteurs orphelins en dépositaires,**
2. **Conventionnement et installation de nouveaux,**
3. **Référencement cartographique en ligne,**
4. **Diffusion d'une lettre annuelle d'information aux dépositaires,**
5. **Communication - Promotion.**

Priorisation

★★☆☆

Coût annuel détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Prospections du territoire	12	3 600 €	
Conventionnement et installation	50	15 000 €	
Référencement cartographique	5	1 500 €	
Création et diffusion lettre annuelle	10	3 000 €	
Communication – Promotion du réseau	15	4 500 €	
		27 600 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

92 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 27 600 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun				
Fonct^{t}.	22 %	19,5 %	19,5 %	19,5 %	19,5 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF

Critères d'évaluation

Pourcentage du linéaire associatif cartographié

Nb de visites de la page carte interactive

ACTION

N° 14

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Fiche
SDDLP 50

Remodeler et éditer

le Guide Pêche 50

Contexte

Le Guide pêche 50 est le document essentiel d'information pêche du département.

Il est édité chaque année à 14 000 exemplaires et distribué aux AAPPMA, aux dépositaires et auprès des Offices de Tourisme.

Ce document doit être relativement exhaustif mais il est ardu à consulter rapidement.

Une réflexion concernant un feuillet réglementaire et cartographique détachable et/ou un remodelage thématique est proposé.

Localisation

Buts

- Mieux informer les pêcheurs sur le département
- Faciliter l'accès au loisir pêche sur notre territoire

Objectifs

1. Bilan de l'édition actuelle et propositions d'évolution,
2. Recherche documentaire sur d'autres départements,
3. Création nouvelle maquette,
4. Consultation des prestataires,
5. Édition - Impression,
6. Diffusion.

Priorisation

★★☆☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Bilan et propositions évolutions	4	3 600 €	
Recherche documentaire	1	15 000 €	
Création nouvelle maquette	20	1 500 €	
Consultation prestataires	2	3 000 €	
Edition et Impression par prestataires			Pour 14 000 unités 5000 €
Diffusion	1,5	450 €	
		8 500 €*	5000 €

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

28,5 jours

Budget

5 000 € chaque année
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 8 500 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		100 %	100 %	100 %	100 %
Fonct.		100 %			

Partenaires financiers potentiels

FNPF
EHGO
Annonceurs

Critères d'évaluation

Publication d'un nouveau modèle de Guide Pêche 50

ACTION

N° 15

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Promouvoir une image de la pêche Dynamique, Moderne et Respectueuse

Fiche SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

205 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 61 500 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF subv. LPA0501

Contexte

L'image de la pêche de loisir est souvent simplifiée dans l'esprit de nombreux citoyens :

- associée à un pêche statique, mêlant patience et contemplation, pour ne pas dire ennui.
- parfois résumée à la capture de poissons d'élevage lâchés pour satisfaire les adhérents.

Elle est pourtant extrêmement diversifiée dans le département comme en France entière. Le développement par nos structures de médias autour de la pluralité des pêches et des poissons rencontrés (images, vidéos, plaquettes de sensibilisation) est un axe à développer.

Buts

- Développer une nouvelle image de la pêche
- Susciter l'envie de découverte de nouvelles techniques
- Valoriser les actions de restauration de nos structures

Objectifs

1. Création d'un plan annuel de communication,
2. Réalisation d'articles hebdomadaires sur la pêche et la protection du milieu aquatique
3. Développement de vidéos courtes sur la pêche dans notre département,
4. Développement de notre communauté sur les réseaux sociaux.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Plan de communication	20	6 000 €	
Réalisation d'articles (fréquence minimale : bimensuelle)	60	18 000 €	
Reportages photographies et vidéos	20	6 000 €	
Montage vidéo (4 vidéos par an)	80	24 000 €	
Suivi communauté	25	7 500 €	
		61 500 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement				
Fonctt.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Critères d'évaluation

Nb d'articles publiés chaque année (Site internet, Facebook, Instagram, …)

Nb de vidéos créées

ACTION

N° 16

Thème
PROMOTION COMMUNICATION

Fiche
SDDLP 50

Promouvoir
la Dualité Terre-Mer

Contexte

Le territoire de la Manche révèle une extraordinaire diversité de spots et de techniques de pêche aussi bien sur terre qu'en mer.

Ces deux milieux constituent une attractivité supplémentaire du département pour les pêcheurs, qu'il convient de développer par une promotion terre-mer de la pêche et valoriser nos territoires intérieurs et nos actions plus largement.

Localisation

Priorisation

★ ☆ ☆ ☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50
Latitude Manche

Temps animation FD

60 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 19 500 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF subv. LPA0501
Latitude Manche
CD 50

Buts

- **Susciter l'envie de visites ou de séjours pour la découverte de nouveaux territoires et de techniques de pêche**
- **Valoriser les actions de nos structures (restauration de la continuité écologique, sensibilisation à l'environnement)**

Objectifs

1. **Création d'un plan annuel de communication Terre-Mer,**
2. **Réalisation d'articles sur la pêche en mer,**
3. **Développement de vidéos courtes sur la pêche en mer,**
4. **Communication.**

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Plan de communication	5	1 500 €	
Réalisation d'articles (3 par an)	10	3 000 €	
Reportages photographies et vidéos	15	4 500 €	
Montage vidéo (1 vidéo par an)	25	7 500 €	
Communication	5	1 500 €	
		19 500 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement				
Fonctt.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Critères d'évaluation

Nb d'articles publiés chaque année (Site internet, Facebook, Instagram, …)

Nb de vidéos créées

ACTION

N° 17

Thème TOURSIME PÊCHE

Fiche SDDLP 50

Établir un partenariat

Station Verte – Station Pêche

Contexte

Plusieurs Stations Vertes sont présentes sur notre territoire départemental.
Leur but est de développer l'éco-tourisme sur leurs secteurs d'implantation.

Le label Station Pêche, développé au niveau national, peut être attribué à une station verte dans le cadre d'un partenariat avec les structures associatives de la pêche de loisir (FDAAPPMA, AAPPMA). Cette collaboration vise à développer la valorisation touristique de nos territoires par la pratique de la pêche, loisir nature par excellence.

Localisation

Buts

- **Développer plusieurs stations pêche sur le département**
- **Animer les territoires**
- **Sensibiliser le public à la protection du milieu aquatique**

Priorisation

★★☆☆

Objectifs

1. **Démarchage des communes déjà labellisées Station Verte,**
2. **Développement du Partenariat sous la forme d'une convention,**
3. **Définition du programme d'animation,**
4. **Labellisation.**

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Démarchage des communes Station Verte	11	3 300 €	
Montage dossier et convention	27	8 100 €	
Définition du programme d'animation	9	2 700 €	
Labellisation	6	1 800 €	
Communication	3	900 €	
		16 800 €*	Aucun

Temps animation FD

56 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 16 800 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement				
Fonctt.	35,8 %		32,1 %		32,1 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF

Critères d'évaluation

Nb de stations vertes - stations pêche dans le département

ACTION

N° 18

Thème TOURSIME PÊCHE

Fiche SDDLP 50

Promouvoir l'éco-tourisme

Contexte

La Manche présente plusieurs Stations Vertes sur son territoire développant l'éco-tourisme sur leurs secteurs. La collaboration avec l'ensemble des commune du territoire vise à développer la valorisation touristique de nos territoires par la pratique de la pêche, loisir nature par excellence.

Localisation

Buts

- Développer les animations auprès des communes du territoire
- Animer les territoires
- Sensibiliser le public à la protection du milieu aquatique

Objectifs

1. Démarchage des communes déjà labellisées Station Verte et des communes développant des manifestations autour de l'écologie et des loisirs de pleine nature,
2. Participation aux manifestations des territoires,
3. Rédaction d'articles de promotion touristique sur la thématique pêche.

Priorisation

★★☆☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Démarchage des communes	15	4 500 €	
Participation aux manifestations	25	7 500 €	
Rédaction d'articles éco-touristiques	5	1 500 €	
Communication	5	1 500 €	
		15 000 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

50 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 15 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement				
Fonct.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF

Critères d'évaluation

Nb de participation aux événements éco-tourisme par année

ACTION

N° 19

Thème TOURSIME PÊCHE

Fiche SDDLP 50

Promouvoir le tourisme

pêche dans la Manche

Contexte

Entre terre et mer, des chaos granitiques au bocage normand et vaste étendue du marais, la Manche présente une diversité remarquable de rivières, de fleuves et de plans d'eau pouvant satisfaire tous les pêcheurs. Son potentiel d'attrait s'étend bien au-delà de la région normande. L'opportunité rare ailleurs de pouvoir capturer des Saumons atlantiques, parmi les plus abondants de France.

Un défaut de connaissance de cette valeur halieutique par le public se fait fréquemment ressentir auprès des OTSI et du standard téléphonique de la FDAAPPMA 50.

Localisation

Buts

- Informer les pêcheurs itinérants et touristes de passage
- Valoriser notre patrimoine halieutique

Objectifs

1. Elaboration de la maquette d'un flyer touristique multilingue sur la pêche,
2. Edition du document,
3. Diffusion auprès des professionnels du Tourisme.

Priorisation

★★☆☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Réunions de rédaction	4	1 200 €	
Réalisation de la maquette	5	1 500 €	
Consultation des prestataires	1	300 €	
Edition – Impression	Prestation		À définir
Diffusion	2	600 €	
		3 600 €*	

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

12 jours

Budget

Investissement à définir
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 3 600 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.				100 %	
Fonct^{t}.				100 %	

Partenaires financiers potentiels

FNPF
EHGO
Association régionale

Critères d'évaluation

Edition du guide touristique

ACTION

N° 20

Thème TOURSIME PÊCHE

Fiche SDDLP 50

Former et se faire connaître
des réseaux des professionnels du Tourisme

Contexte

Entre terre et mer, des chaos granitiques au bocage normand et vaste étendu du marais, la Manche présente une diversité remarquable de rivières, de fleuves et de plans d'eau pouvant satisfaire tous les pêcheurs. Son potentiel d'attrait s'étend bien au-delà de la région normande. L'opportunité rare ailleurs de pouvoir capturer des Saumons atlantiques, parmi les plus abondants de France.

Une méconnaissance du potentiel halieutique d'eau douce par les professionnels du Tourisme (OTSI, Hébergeurs, …) est observée, un besoin d'information est présent.

Localisation

Buts

- Informer les professionnels au potentiel halieutique du territoire
- Valoriser notre patrimoine halieutique

Objectifs

1. Participation aux salons touristiques locaux,
2. Démarchage des structures départementales représentantes,
3. Organisation de journées de formation Pêches & Réglementation pour les différents types de professionnels
4. Diffusion de documentations pêche auprès des professionnels du Tourisme, au-delà du département.

Priorisation

★★★☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Participation salons	20	6 000 €	
Démarchages des structures et des professionnels	25	7 500 €	
Définition du contenu des formations	10	3 000 €	
Organisation et tenue des réunions	45	13 500 €	À définir
Diffusion de documentation	15	4 500 €	
		34 500 €*	

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

115 jours

Budget

Investissement à définir
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 34 500 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
Fonct^{t}.	20 %	20 %	20%	20 %	20 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF
Subv. LPA0301
LPA0501

Critères d'évaluation

Nb de participations salon par année

Nb de réunions d'informations organisées

ACTION

N° 21

Thème TOURSIME PÊCHE

Fiche SDDLP 50

Établir des partenariats

avec les Offices de Tourisme

Contexte

La Manche, entre terre et mer, présente une diversité remarquable de rivières, fleuves et plans d'eau pouvant satisfaire tous les pêcheurs. Son attrait s'étend bien au-delà de la région normande. Afin de favoriser la communication et la promotion du loisir pêche sur le territoire, la création de partenariats avec les Offices de Tourisme (OTSI) des collectivités est nécessaire. Ils sont les premiers interlocuteurs locaux pour les pêcheurs itinérants découvrant la Manche.

Localisation

Buts

- Rencontrer les représentants des Offices de Tourisme
- Faire connaître les actions de notre réseau associatif
- Faire émerger des partenariats

Objectifs

1. Elaboration d'une plaquette d'information,
2. Edition du document,
3. Démarchage des structures,
4. Organisation de réunions de travail,
5. Elaboration des partenariats,
6. Communication et animation de ces partenariats.

Priorisation

★★☆☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Elaboration du document	10	3 000 €	
Edition – impression en régie	5	1 500 €	À définir
Démarchages de structures	9	2 700 €	
Organisation et tenue des réunions	12	3 600 €	
Elaboration des conventions	6	1 800 €	
Communication et animation	8	2 400 €	
		15 000 €*	

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

50 jours

Budget

Investissement à définir
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 15 000 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	À définir				
Fonct^{t}.	8 %	38 %	8 %	38 %	8 %

Critères d'évaluation

Nb de partenariats actifs avec les Offices de Tourisme,

Edition annuelle du document d'information.

ACTION

N° 22

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche
SDDLP 50

Animation du P.D.I.P.N.

Poursuivre leur développement

Contexte

Le Pôle Départemental d'Initiation Pêche Nature met en place chaque année des animations pêche et sensibilisation sur réservation et sur l'ensemble du territoire :

Autour de techniques de pêche variées ciblant diverses espèces, ces animations attirent nombreux pêcheurs réguliers ou débutants pour l'apprentissage de ces techniques.

Le but est d'acquérir les connaissances sur une technique et le savoir faire pour la capture du poisson dans le respect de la ressource et de l'environnement.

Localisation

Buts

- Promouvoir toutes les techniques de pêche
- Former les pêcheurs aux bonnes pratiques
- Sensibiliser à la fragilité des milieux aquatiques

Objectifs

1. Élaboration d'un plan annuel d'animation,
2. Prise des réservations,
3. Organisation et tenue des animations,
4. Bilan annuel des animations du PDIPN

Priorisation

★★★☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Elaboration du calendrier	10	3 000 €	
Communication (affiches, articles)	100	30 000 €	
Commandes matériel / fournitures	20	2 700 €	5 500 €
Gestion des réservations	25	7 500 €	
Organisation et tenue des animations	200	60 000 €	
Bilan annuel	5	1 500 €	
		108 000 €*	5 500 €

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

360 jours

Budget

Investissement de 5 500 €
&
*Mission FDAAPPMA 50
représentant 108 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	500	2000	500	2000	500
Fonct^{t}.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF
Subv. LPA 0403
LPA 0406

Critères d'évaluation

Nombre de personnes encadrées par année et par catégorie d'âge

ACTION

N° 23

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche
SDDLP 50

Animer
la Maison de la Pêche et de la Nature

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

110 Jours
Hors animations*

Budget

Pas d'investissement
&
*Mission FDAAPPMA 50
représentant 33 000 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF
AESN
CD 50

Contexte

Constat : Un besoin de visibilité, de valorisation de nos actions et de promotion du loisir a été relevé lors des échanges avec nos partenaires locaux.

Avec l'acquisition de son nouveau siège social à Canisy, la FDAAPPMA a eu l'opportunité de créer un site d'animation labélisé dédié à la sensibilisation aux milieux aquatiques. En complémentarité avec le site de la Station de comptage des Claies de Vire tout proche, l'outil pédagogique devient très complet et attractif.

Buts

- Développer un site de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques et de promotion du loisir pêche,
- Créer une structure d'animation clairement identifiée

Objectifs

1. Réalisation de panneaux d'exposition,
2. Elaboration contenu des animations,
3. Elaboration du calendrier annuel des animations,
4. Prospections auprès des partenaires et communication.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Elaboration du contenu des animations et panneaux	60	18 000 €	
Définition du calendrier d'animations	20	6 000 €	
Prospection des partenaires et communication	30	9 000 €	
		33 000 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pa d'investissement nécessaire				
Fonct.	22 %	19,5 %	19,5 %	19,5 %	19,5 %

Critères d'évaluation

Nombre de personnes (adultes et enfants) sensibilisées par année.

ACTION

N° 24

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche
SDDLP 50

Développer les animations
auprès des scolaires et des centres de loisir

Localisation

Priorisation

★★★☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

65 jours
hors animations*

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
Mission FDAAPPMA 50 représentant 19 500 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF
AESN

Contexte

Constats :

- La diminution des cartes délivrées auprès des jeunes est constante dans le département comme en France depuis plus d'une dizaine d'années.
- Outre la perte de pêcheurs, ce sont des grandes parts de générations qui perdent contact avec les milieux naturels et notamment les cours d'eau.

La sensibilisation à la préservation des milieux doit être effectuée dès la jeunesse.

Buts

- Sensibiliser les plus jeunes aux milieux aquatiques et à leur préservation,
- Initier les jeunes à la pratique de la pêche.

Objectifs

1. Développement d'un catalogue d'animations pêche et nature,
2. Prospections auprès des scolaires et centres de loisirs (année n-1),
3. Elaboration du calendrier d'animation de l'année n avec les établissements,
4. Tenue des animations,
5. Bilan annuel des animations auprès des scolaires,

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Rédaction du catalogue d'animations	15	4 500 €	
Prospection des établissements et diffusion du catalogue	20	6 000 €	
Elaboration du calendrier	25	7 500 €	
Animations	À définir		
Bilan annuel	5	1 500 €	
		19 500 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement				
Fonct^{t}.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Critères d'évaluation

Nombre de jeunes sensibilisés par catégorie d'âge.

Nombre d'animations en écoles, collèges, centres de loisir.

ACTION

N° 25

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche
SDDLP 50

Intéresser les jeunes
à la pêche : animations et concours

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

93 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
Mission FDAAPPMA 50 représentant 27 900 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF subv. LPA 0403
LPA 0501
AAPPMA
EHGO

Contexte

La perte d'attrait de notre loisir auprès des jeunes revêt de nombreuses causes (profusion des loisirs physiques ou numériques, perte de transmission inter-générationnelle, image peu dynamique de la pêche). L'orientation des animations vers des pêches ludiques et modernes (*cf* techniques médiatisées: aux leurres, en float-tube, …) est nécessaire pour redynamiser cet attrait et faire (re-)découvrir la diversité des milieux et des pêches s'offrant aux jeunes générations dans notre département.

Buts

- Dynamiser et orienter le recrutement de jeunes pêcheurs,
- Favoriser l'intégration des nouvelles générations dans le réseau associatif

Objectifs

1. Identification des catégories d'âge visées et détermination des thématiques,
2. Elaboration d'un plan annuel d'animations et de manifestations à l'attention des jeunes ,
3. Organisation d'évènements (4 évènements par année),
4. Tenue des évènements ,
5. Bilan annuel des manifestations à l'attention des jeunes.

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification - Détermination	12	3 600 €	
Plan annuel d'animations	12	3 600 €	
Organisation des évènements – contact partenaires	36	10 800 €	
Evènements	30	9 000 €	
Bilan annuel des manifestations jeunes	3	900 €	
		27 900 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement				
Fonct^{t}.		7 %	31 %	31 %	31 %

Critères d'évaluation

Nombre d'animations jeunes effectuées par année.

Evolution des cartes mineures délivrées.

ACTION

N° 26

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche SDDLP 50

Évènementiel

autour des milieux aquatiques et de la Pêche

Contexte

La FDAAPPMA joue un triple rôle à son échelle. Environnemental, via les études et travaux de restauration des milieux. Economique à travers ses actions de développement du loisir et tourisme pêche. Social par les diverses actions d'animations pêche, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Ces actions sont méconnues du grand public et de nos adhérents. La tenue d'une manifestation permettra une visibilité d'ordre évènementiel complémentaire à la communication actuelle.

Localisation

Priorisation

★★★☆

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

21 jours

Budget

Investissement à définir
&
Mission FDAAPPMA 50 représentant 6 300 €

Partenaires financiers potentiels

FNPF subv. LPA0302
EHGO
Association régionale
Banques
Détaillants articles de pêche

Buts

- Sensibiliser à la préservation des milieux aquatiques,
- Favoriser la reconnaissance de la biodiversité aquatique,
- Promouvoir les techniques et parcours de pêche sur le territoire,
- Valoriser les actions de la FDAAPPMA 50.

Objectifs

1. Détermination des périodes évènementielles propices,
2. Rencontres partenaires et montage dossier évènementiel (à minima 1 évènement majeur),
3. Organisation de l'évènement (gestion prestataires, bénévoles, sécurité)
4. Tenue de la manifestation (animations, information),
5. Bilan manifestation

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Détermination manifestation	2	600 €	
Rencontre partenaires – montage dossier	4	1 200 €	
Organisation (prestataires, bénévoles, matériel)	8	2 400 €	À définir
Evènement (animations FD – prestataires)	6	1 800 €	À définir
Bilan	1	300 €	
		6 300 €*	À définir

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	À définir				
Fonct^{t}.		48 %	52 %		

Critères d'évaluation

Nombre de personnes sensibilisées par l'évènement.

ACTION

N° 27

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche SDDLP 50

RENFORCER

le réseau des Ateliers Pêche Nature

Contexte

Les Ateliers Pêche Nature sont des écoles d'initiation pêche et de sensibilisation au milieu aquatique animées par les AAPPMA.

Leur but est de donner aux jeunes les bases de pratique de la pêche ainsi que des connaissances aquatiques.

Ces sessions sont encadrées par des bénévoles passionnés et formés (premiers secours, animations,…).

Constat : certaines AAPPMA n'en ont pas mis en place, l'ensemble du sud Manche est notamment un secteur complètement orphelin.

Localisation

Buts

- Obtenir une couverture optimale du territoire,
- Dynamiser l'initiation locale des jeunes aux différentes pratiques de la pêche.

Objectifs

1. Identification des besoins sur le territoire, bilan des APN existants,
2. Sensibilisation des AAPPMA et recrutement de bénévoles,
3. Montage de dossiers de création d'APN,
4. Communication sur les APN présents sur le territoire,
5. Bilan annuel d'activité des Ateliers Pêche Nature.

Priorisation

★★★☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Identification des besoins	2	600 €	
Sensibilisation des AAPPMA - recrutement	6	1 800 €	
Montage dossier APN création et agrément	20	6 000 €	
Communication Ateliers Pêche Nature	5	1 500 €	
Bilan annuel d'activité	5	1 500 €	
		11 400 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

38 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
Mission FDAAPPMA 50 représentant 11 400 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Aucun				
Fonct.	42 %	42 %	6 %	6 %	6 %

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. LPA 0403
LPA 0406

Critères d'évaluation

Couverture du territoire par les APN d'AAPPMA.

Nombre d'enfants initiés et/ou formés chaque année.

ACTION

N° 28

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Fiche
SDDLP 50

Former et maintenir
les bénévoles des APN

Contexte

Les Ateliers Pêche Nature sont encadrés par des bénévoles passionnés au sein des AAPPMA.
L'accueil et l'encadrement du public mineur nécessitent la formation de ces bénévoles aussi bien pour la sécurité des enfants que pour la qualité des informations transmises par nos bénévoles.

Localisation

Buts

- **Renforcer les compétences et connaissances des animateurs bénévoles,**
- **Sécuriser les conditions d'encadrement des jeunes,**
- **Suivre l'évolution des Ateliers Pêche Nature existants.**

Objectifs

1. **Identification des besoins auprès des APN existants – retours d'expérience,**
2. **Elaboration du programme de formation,**
3. **Organisation de formations (2 par année),**
4. **Tenue des formations,**
5. **Bilan annuel**

Priorisation

★★★★

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification des besoins – retours d'expérience	10	3 000 €	
Elaboration d'un programme de formation	17,5	5250 €	
Organisation des formations	25	7 500 €	
Tenue des formations	15	4 500 €	À définir si intervenants
Bilan annuel	2,5	750 €	
		21 000 €*	À définir

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

70 jours

Budget

Investissement à définir si nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 21 000 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	À définir en fonction des intervenants				
Fonct^{t}.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. LPA 0407

Critères d'évaluation

Nombre de bénévoles APN formés par année et par thématique.

ACTION

N° 29

Thème
ANIMATION MANIFESTATION

Former les bénévoles
des AAPPMA

Fiche
SDDLP 50

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

52 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 15 600 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. GEA0103

Contexte

Avec le renouvellement des bureaux d'AAPPMA en 2020, de nouveaux bénévoles vont intégrer les AAPPMA.

La gestion d'une association avec les statuts d'une AAPPMA est ardue.

L'organisation de sessions de formation aux nouveaux outils numériques ainsi qu'aux évolutions réglementaires pour les associations sera nécessaire,

Buts

- Développer les outils numériques au sein des AAPPMA,
- Permettre un recyclage des connaissances sur la gestion du milieu associatif,
- Former les bénévoles de demain.

Objectifs

1. Identification des besoins auprès des AAPPMA,
2. Création d'un programme annuel de formations,
3. Organisation des journées de formation (2 par année).

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification des besoins	2	600 €	
Création programme de formation	20	6 000 €	
Organisation des formations	30	9 000 €	
		15 600 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement nécessaire				
Fonct^{t}.	23 %	19,5 %	19,5 %	19,5 %	19,5 %

Critères d'évaluation

Nombre de bénévoles formés par année et par thématique.

ACTION

N° 30

Thème
SURVEILLANCE RÈGLEMENTAT°

Fiche
SDDLP 50

Poursuivre
la garderie par la FDAAPPMA 50

Localisation

Priorisation

★★★★

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

260 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 78 000 €

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF

Contexte

Constat : l'enquête auprès des pêcheurs a relayé un sentiment d'absence de garderie sur le territoire.

Les contrôles de police de la Pêche ont été développées par la FDAAPPMA 50 depuis 2017. Les actions ciblent les moments forts et secteurs sensibles de la pêche (ouvertures, périodes de fermeture, zones de réserve…).

Buts

- Développer les opérations de contrôle sur le territoire,
- Communiquer sur les actions réalisées,

Objectifs

1. Identification des défauts de garderie sur le territoire,
2. Elaborer un plan annuel de garderie fédérale,
3. Réalisation d'opérations de contrôle par les agents de la FDAAPPMA 50 (10 minimum par an),
4. Organiser des actions de garderie conjointe avec les GPP des AAPPMA et/ou les services de l'Etat (5 minimum par an).

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnemt	Investissement
Identification des besoins	5	1 500 €	
Elaboration plan annuel	10	3 000 €	
Réalisation d'actions fédérales	125	37 500 €	
Organisation d'actions conjointes	100	30 000 €	
Communication	20	6 000 €	
		78 000 €*	Aucun

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement nécessaire				
Fonct.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Critères d'évaluation

Nombre et type d'opérations par année et par secteur du territoire.

ACTION

N° 31

Thème
SURVEILLANCE RÈGLEMENTAT°

Fiche
SDDLP 50

Dynamiser le réseau
des gardes pêche particuliers

Contexte

La surveillance des parcours en gestion des AAPPMA est effectuée par un réseau de gardes-pêche particuliers (GPP) commissionnés par ces dernières et/ou par la FDAAPPMA 50.

Les GPP sont bénévoles et sont au plus près des adhérents sur le terrain, ils sont de véritables sentinelles de nos milieux.

Constat :

- l'enquête auprès des pêcheurs a relayé un sentiment d'absence de garderie sur le territoire.
- certaines AAPPMA ne disposent pas de GPP .

Localisation

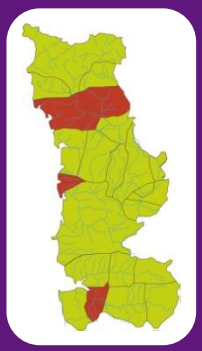

Buts

- Accroitre la couverture du territoire par les GPP.
- Diminuer la fréquence de contrôle des pêcheurs.
- Favoriser les actions de contrôle à plusieurs GPP.

Objectifs

1. Faire un bilan annuel de la couverture départementale des GPP,
2. Inciter les AAPPMA à former et assermenter un ou plusieurs GPP.
3. Organiser des formations aux Modules 1 et 3 (FDAAPPMA 50).
4. Animer le réseau des GPP par des journées régulières de rencontre et d'échange des GPP,
5. Inciter les GPP d'AAPPMA voisines à effectuer des actions conjointes.

Priorisation

★★★☆

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Identification des besoins	2,5	750 €	
Sensibilisation des AAPPMA sans GPP	10	3 000 €	
Organisation des formations M1 – M3	40	12 000 €	
Organisation journée annuelle des GPP	50	15 000 €	
Développer les actions entre GPP	10	3 000 €	
		33 750 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

112,5 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 33 750 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement nécessaire				
Fonct^{t}.	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF subv. *LPA 0701*
LPA 0702

Critères d'évaluation

Nombre de bénévoles GPP formés chaque année.
Pourcentage de couverture du territoire par les GPP.

ACTION

N° 32

Thème
SURVEILLANCE RÈGLEMENTAT°

Fiche
SDDLP 50

Développer le partenariat
avec les services de l'Etat (Surveillance)

Contexte

Constat :

- Les missions allouées aux services de l'Etat en charge de la Police de l'Environnement (OFB, DDTM, Gendarmerie) ont évoluées. Ils n'assurent plus la police de la pêche que sur certaines espèces à enjeux (Saumon atlantique, Anguille européenne, …).
- Les capacités de surveillance de nos territoires ont été modifiées .

Localisation

Buts

- Développer un partenariat actif avec les services de l'Etat dans notre département,
- Favoriser les échanges entre ses services et nos structures associatives.

Objectifs

1. Rencontres des services,
2. Elaboration de la convention de Partenariat,
3. Organisation de réunions de d'échange et d'information conjointes,
4. Développement des actions associées de surveillance.

Priorisation

★★★★

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Réunions de rencontres	3	900 €	
Elaboration du Partenariat	6	1 800 €	
Organisation de réunions d'échanges	32	9 600 €	
Développement des actions associées	16	4 800 €	
		17 100 €*	Aucun

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

57 jours

Budget

Pas d'investissement nécessaire
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 17 100 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	Pas d'investissement nécessaire				
Fonct^{t}.	16 %	21 %	21 %	21 %	21 %

Partenaires financiers potentiels

FNPF

Critères d'évaluation

Signature du Partenariat

Nombre de réunions et d'opérations associées chaque année.

ACTION

N° 33

Thème
SURVEILLANCE RÈGLEMENTAT°

Fiche
SDDLP 50

Accès facile à la règlementation

création d'un feuillet de synthèse

Contexte

Constat :

- L'appréhension des arrêtés préfectoraux et du Code de l'Environnement est difficile pour les pêcheurs quels qu'ils soient.
- Une plaquette explicitant la règlementation saumon sur Sée et Sélune est diffusée par la FDAAPPMA 50.

La création d'une synthèse réglementaire complète accessible pour tous lors de l'acquisition de la carte de pêche est à créer.

Localisation

Buts

- Développer les outils de communication réglementaire,
- Limiter les causes de méconnaissance de la réglementation pêche.

Objectifs

1. Synthèse de la réglementation pêche du département,
2. Élaboration d'une maquette,
3. Édition,
4. Diffusion et communication,
5. Mise à jour annuelle.

Priorisation

★★★★

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Synthèse réglementaire	6	1 800 €	
Elaboration maquette	8	2 400 €	
Edition (en régie ou par prestataire)	5	1 500 €	À définir
Diffusion et communication	5	1 500 €	
		7 200 €*	À définir

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

24 jours

Budget

Investissement à définir
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 7 200 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.	À définir				
Fonct^{t}.	34 %	16,5 %	16,5 %	16,5 %	16,5 %

Partenaires financiers potentiels

AAPPMA
FNPF

Critères d'évaluation

Edition annuelle du feuillet de synthèse.

Annexe

Recréer la pêche de loisir

dans la vallée de la Sélune après les barrages

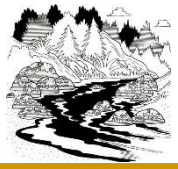

Fiche SDDLP 50

Contexte

La renaturation de la vallée de la Sélune représente une opération majeure de reconquête de la continuité écologique d'un fleuve. La profonde modification de l'activité pêche sur la zone nécessite un accompagnement pour une réappropriation locale des parcours d'eaux vives mis au jour et une valorisation touristique durable de la Vallée.

Localisation

Buts

- Développer les parcours de pêche d'eaux vives
- Permettre la réappropriation locale
- Favoriser le rayonnement éco-touristique de la vallée

Objectifs

Axe 1 : Développer des parcours (identification, aménagements, signalétique, promotion)

Axe 2 : Développer des animations (pêche et sensibilisation à l'environnement pour le grand public)

Axe 3 : Développer du tourisme pêche (réseau d'hébergements, information OTSI, dépositaires)

Priorisation

★★★★

Coût détaillé

Actions	Temps (HJ)	Fonctionnem^{t}	Investissement
Consultation et échanges avec les AAPPMA	6	2 700 €	
Développement des parcours	96	28 800 €	Estimé 100 000 €
Développement des animations	52	15 600 €	
Développement du réseau d'hébergements pêche	50	15 000 €	
Promotion et information OTSI	10	3 000 €	
Communication	20	6 000 €	
		70 200 €*	100 000 €

Maîtrise d'ouvrage

FDAAPPMA 50

Temps animation FD

234 jours

Budget

100 000 €
&
*Mission FDAAPPMA 50 représentant 70 200 €

Phasage de l'opération

	2021	2022	2023	2024	2025
Invest.		40 %	30 %	30 %	
Fonct^{t}.	23 %	27 %	20 %	16 %	14 %

Partenaires financiers potentiels

Association Migrateurs
Association Régionale
Collectivités
AAPPMA
FNPF
EHGO

Critères d'évaluation

Nb de parcours, niveau de satisfaction des pêcheurs, taux remplissage anim.

50
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

Fédération de la Manche des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

E-mail : contact@peche-manche.com
Site internet : www.peche-manche.com